Comment adhérer à l'Association des Parents d'Elèves sur le site Internet ?

Attention : Vous avez jusqu'au 12 juillet pour adhérer à l'Association et réserver votre location de livres pour la rentrée prochaine directement en ligne.

Un nouveau portail d'inscription est en ligne sur l'adresse suivante :

http://www.apejeanprouve.fr

Ce site vous permet :

- ***d'adhérer facilement à l'Association*** : cette adhésion est obligatoire pour bénéficier de notre service de location des livres scolaires et avoir accès à notre boutique en ligne (calculatrice, clés USB, kutch…), tout ceci à prix négociés.
- ***de réserver les livres scolaires pour la rentrée 2019***, sélectionnés par les enseignants , pour un montant de 25€ au lieu de 40€ (tarif spécial 2019-2020)
- ***d'avoir accès à notre boutique*** et bénéficier de prix négociés
- ***de payer par carte bancaire*** directement sur notre site de façon sécurisée

Nous acceptons maintenant la **Carte #GénérationHDF** pour les paiements de la **location des livres** et les **achats dans note boutique** en ligne. Nous ne pouvons pas l'accepter pour le paiement de l'adhésion.

Pour s'inscrire , rien de plus simple, cliquer ICI ou sur tout autre bouton « Adhérer »

Vous arrivez alors sur une page d'informations sur les modalités et les tarifs. Pour accéder au formulaire d'inscription il faut un clic ICI

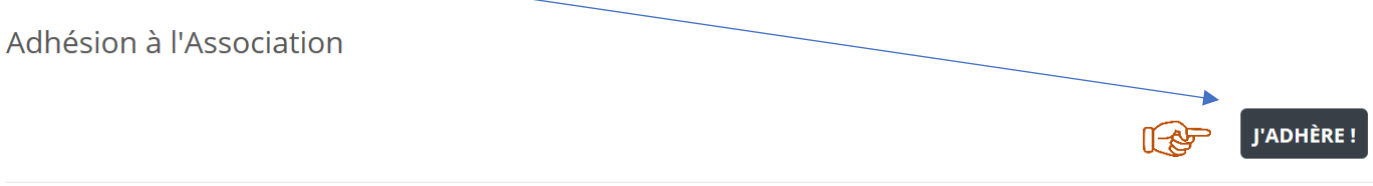

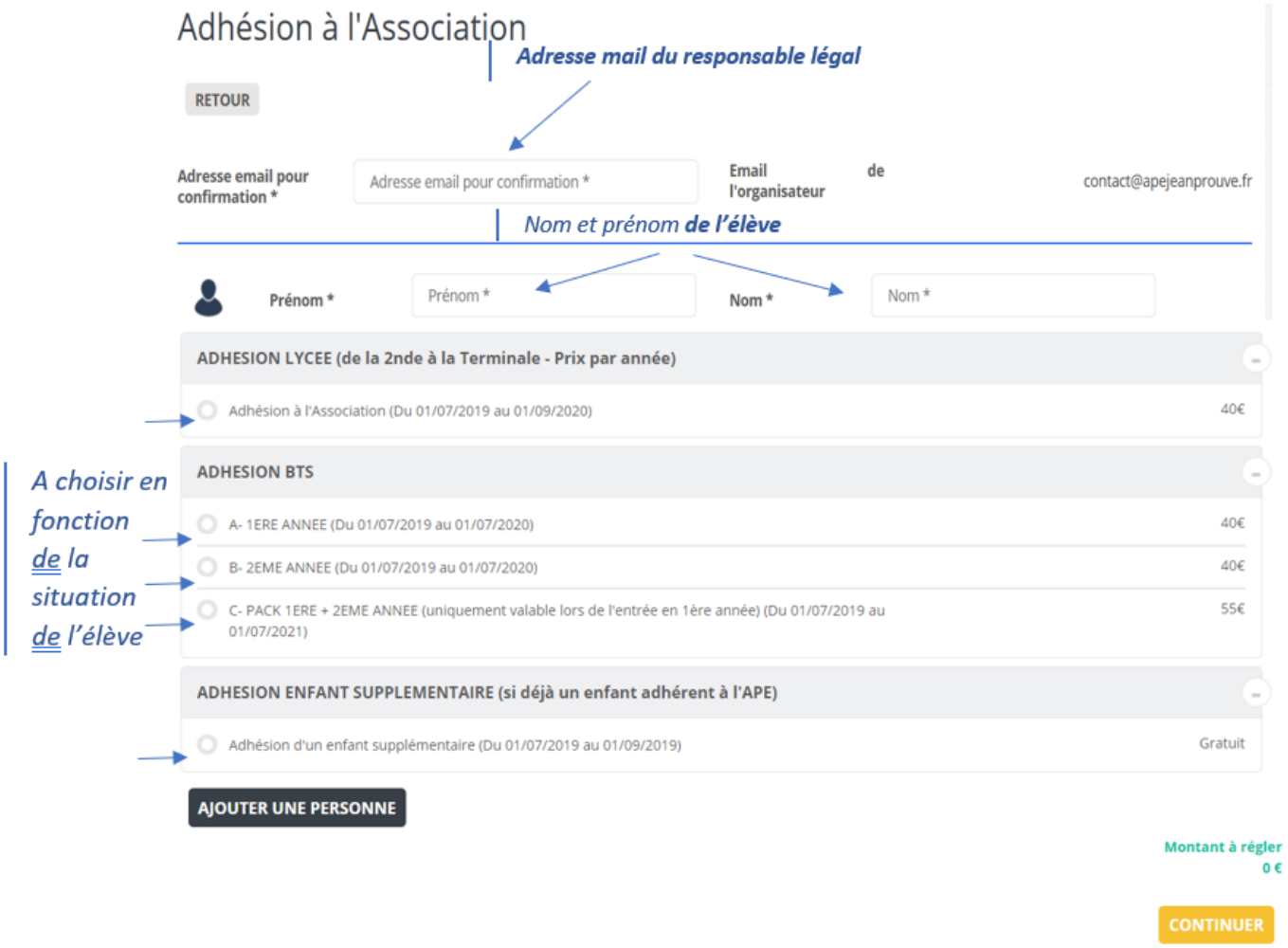

Selon votre choix, le montant à régler va se calculer automatiquement, cliquer ensuite sur

Vous arrivez alors sur la page de finalisation de l'inscription avec un récapitulatif des renseignements ainsi que la création d'un mot de passe qui vous sera demandé lors des connexions futures

Si vous continuez sans créer de compte, votre inscription ne pourra être prise en compte.

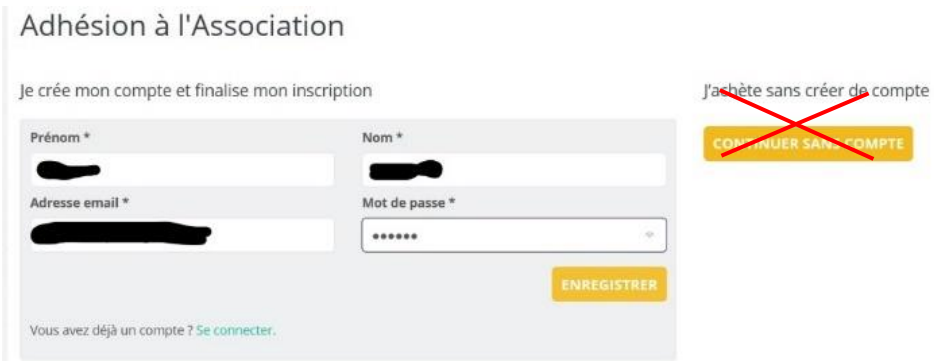

Vous serez ensuite redirigé vers un formulaire à compléter pour nous donner toutes les informations nécessaires à votre adhésion.

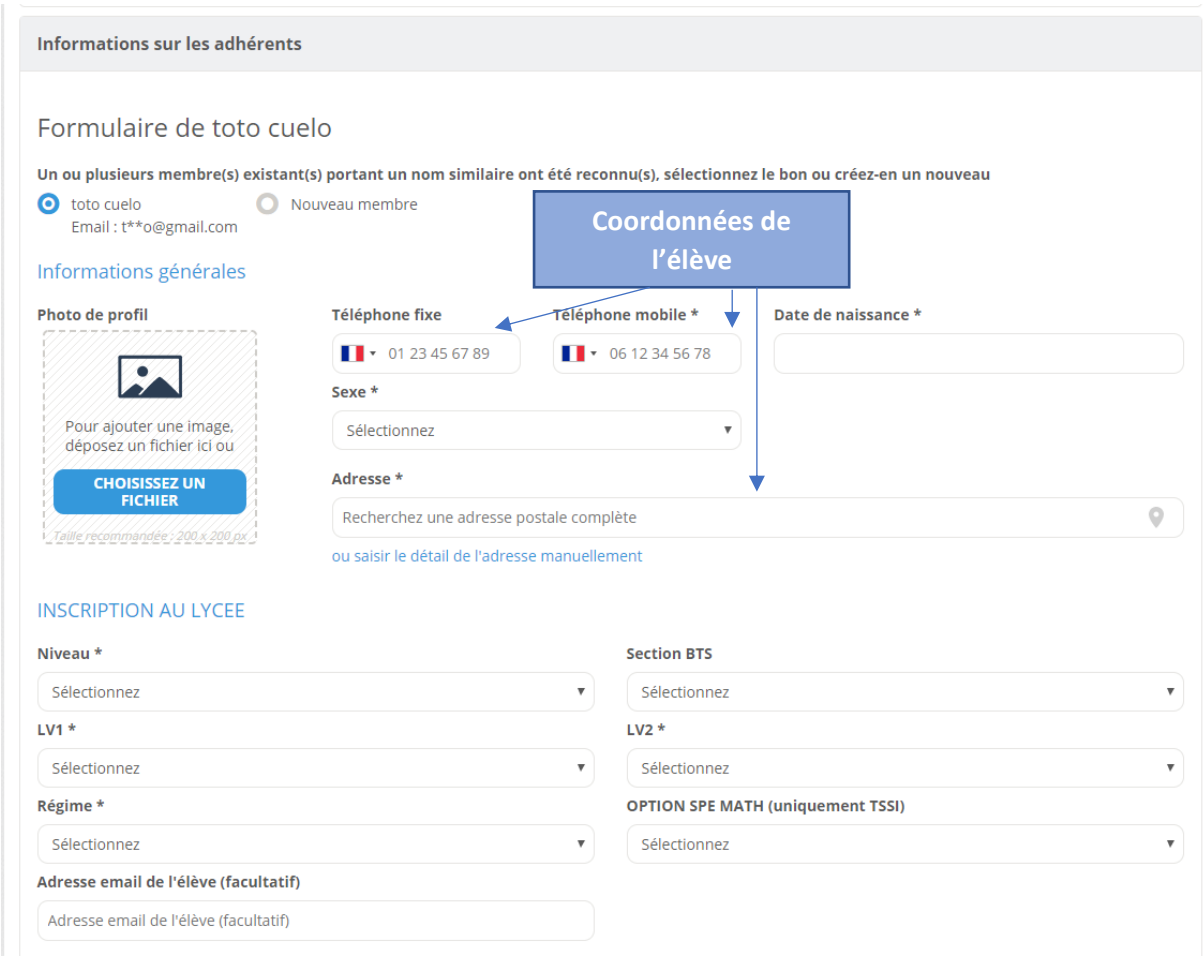

Une fois le formulaire complété, vous accèderez à l'espace paiement. Vous pouvez payer par **Carte Bancaire** directement en ligne, de façon totalement sécurisée.

Les paiements par chèques et espèces sont toujours possibles. Il vous faudra pour cela vous rendre au bureau de l'Association (sur RDV) pour valider votre paiement.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au Lycée Jean Prouvé, renouvelez la même opération pour chaque enfant suivant, en choisissant « Adhésion d'un enfant supplémentaire ».

Vous ne payez l'adhésion qu'une seule fois pour l'ensemble des enfants scolarisés au Lycée.

Le paiement par **Carte #GénérationHDF** est uniquement réservé au paiement de la location des livres et aux achats dans notre boutique que vous pouvez faire directement sur le site (calculatrice…).

Si vous choisissez de payer la location des livres et les produits de notre Boutique par la **Carte #GénérationHDF**, choisissez « **Autre** » en moyen de paiement. Il vous faudra (vous ou votre enfant) vous rendre au bureau de l'Association (sur RDV) pour valider votre paiement.